

**Décision n°2025-036
portant délégation de signature à la vice-présidence Recherche**

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon),

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;
- Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu** le décret du 24 mai 2023 portant nomination du président de l'École normale supérieure de Lyon - M. Trizac (Emmanuel) ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration n°I-3 en date du 21 mai 2024 portant délégation de compétences du conseil d'administration au Président de l'ENS de Lyon ;
- Vu** la décision n°2023-114 du 2 octobre 2023 portant nomination des vice-présidentes et vice-présidents de l'ENS de Lyon ;
- Vu** le règlement intérieur de l'ENS de Lyon ;

DÉCIDE

Article 1. Délégation de signature accordée aux vice-présidents Recherche (VPR)

Madame Christine Detrez et Monsieur François Roudier, respectivement vice-présidente et vice-président Recherche, reçoivent délégation à effet de signer, au nom du Président de l'ENS de Lyon, tous les actes relevant du périmètre de la vice-présidence Recherche.

Article 1.1. Gestion des personnels et gestion administrative

- Les autorisations annuelles de congés ordinaires ou d'absence des personnels BIATSS ;
- Les attestations de déplacement pour les personnels relevant de la VPR et des laboratoires ;
- Les ordres de mission et leur état de frais le cas échéant, pour le compte de l'ENS de Lyon, des personnels affectés à la vice-présidence Recherche ou affectés dans une structure de recherche, unité de recherche ou plateforme de recherche dont l'ENS de Lyon est tutelle, à l'exception de :
 - ceux à destination des pays identifiés par le MEAE comme présentant un risque pour les voyageurs sur la période concernée,
 - ceux concernant les BIATSS à destination de l'étranger,
 - ses propres ordres de missions.
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant ;
- Tous les actes, conventions, décisions, rapports et correspondances dans le domaine de la recherche et notamment ;
 - les conventions de stage ou d'accueil des élèves et étudiants accueillis au sein des laboratoires de recherche ;
 - les conventions de prêt ou de mise à disposition de matériel ;
 - les conventions relatives au financement associées à la recherche et à l'organisation de colloques ou de manifestations ;
 - les conventions de prestations de services ;
 - les conventions d'hébergement de l'incubateur ;

- les conventions relatives à la propriété intellectuelle (contrat de licence, maturation, accord de copropriété, cession de droit, etc.) et les pouvoirs pour les brevets ;
 - les accords de secret ou de confidentialité ;
 - les réponses et dépôts de projets dans le cadre d'appels émis par des agences de financement (ANR, Région, Commission européenne,...) ;
 - toutes les conventions associées à la recherche hormis les conventions cadres ;
- Les actes relatifs au fonctionnement du Conseil Scientifique et de toute commission relevant de la vice-présidence Recherche ;
 - Les autorisations d'utilisation d'un véhicule personnel, véhicule de service, véhicule de location, d'un taxi ou d'un VTC ;
 - Les fiches individuelles d'exposition pour les personnels des laboratoires ;
 - Les documents relatifs au doctorat et au diplôme de l'habilitation à diriger les recherches (HDR).

Article 1.2. Gestion financière

- L'engagement juridique, la certification du service fait, l'ordonnancement et la liquidation des dépenses, notamment dans l'application GFC, pour un montant ne dépassant pas 90 000 euros HT ;
- Les certificats administratifs, les décisions de l'ordonnateur et les pièces justificatives relatives aux dépenses, aux recettes et à l'inventaire relevant de leur périmètre.

Article 2. Délégation de signature accordée à la Directrice générale des services adjointe en charge de la recherche et de la simplification

Délégation de signature est donnée à Madame Véronique Vial De Marchi, Directrice générale des services adjointe en charge de la recherche et de la simplification, à l'effet de signer au nom du Président de l'ENS de Lyon, dans le périmètre de la recherche, les actes mentionnés aux articles 1.1 et 1.2, **à l'exception** :

- Des conventions de subvention d'un montant supérieur à 90 000 euros HT ;
- Des conventions relatives à la propriété intellectuelle (contrat de licence, maturation, accord de copropriété, cession de droit, etc.)
- Des pouvoirs pour les brevets,

Article 3 Délégation de signature accordée aux structures dépendant de la vice-présidence Recherche

Délégation de signature est donnée aux directeurs des Laboratoires et en leur absence aux suppléants nommément désignés dans le tableau ci-dessous, à effet de signer, au nom du Président de l'ENS de Lyon, les actes listés ci-dessous dans la limite de leurs attributions et du montant ne dépassant pas 25 000 € HT :

Article 3.1. Gestion des personnels et gestion administrative

- Les autorisations de congés annuels ordinaires ou d'absence des personnels BIATSS ;
- Les ordres de mission et leur état de frais le cas échéant, pour le compte de l'ENS de Lyon, des personnels affectés ou missionnés par leur structure, à l'exception de :
 - ceux à destination des pays identifiés par le MEAE comme présentant un risque pour les voyageurs sur la période concernée,
 - ceux concernant les BIATSS à destination de l'étranger,
 - leurs propres ordres de missions.
- Les certificats et attestations à caractère reconnaissant ;
- Les autorisations d'utilisation d'un véhicule personnel, véhicule de service, véhicule de location, d'un taxi ou d'un VTC.

Article 3.2. Gestion financière

- L'engagement juridique, la certification du service fait, l'ordonnancement et la liquidation des dépenses, notamment dans l'application GFC, pour un montant ne dépassant pas 25 000 euros HT, y compris pour les crédits du fond recherche (R02) octroyés aux laboratoires ;
- Les certificats administratifs, les décisions de l'ordonnateur et les pièces justificatives relatives aux dépenses, aux recettes et à l'inventaire relevant de leur périmètre.

Sigle	STRUCTURE	NOM	FONCTION	NOM du précédent délégataire
CBPsmn	Centre Blaise Pascal/ Pôle scientifique de modélisation numérique	Ralf Evaraers	Directeur - délégataire principal	/
		Diane Barthelemy	Responsable administrative et financière - délégataire suppléante	/
CERCC	Centre d'études et de recherches comparées sur la création	Raphaël Luis	Directeur par intérim (à compter du 1 ^{er} février 2024)	Corinne Bayle-Goureau
CERGIC	Center for Economic Research on Governance, Inequality and Conflict	Mathieu Couttenier	Directeur - délégataire principal	Izabela Jelovac
		Ratiba Bouattoura	Gestionnaire – délégataire suppléant n° 1	
CHIMIE	Laboratoire de chimie	Carine Michel	Directrice - délégataire principale	Stéphane Parola

		Christophe Bucher	Directeur adjoint – délégataire suppléant n°1	Carine Michel
		Christelle Guillard	Gestionnaire – délégataire suppléant n°2 jusqu'au 31/03/2025	Damien Séon
		Annie Busson	Responsable administratif et financier – délégataire suppléant n°2 à compter du 01/04/2025	Christelle Guillard
CIHAM	Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux	Marilyn Nicoud	Directrice- délégataire principal	Jean-Louis Gaulin
		Carlos Heusch	Professeur - délégataire suppléant	/
		Pierre Dimoyat	Assistant ingénieur - responsable administratif	/
CIRI	Centre International de Recherche en Infectiologie	Dimitri Lavillette	Directeur - délégataire principal	Thierry Walzer
		Cécile Monnier- Oudin	Responsable administrative et financière - délégataire suppléante n°1	/
		Carine Lazert	Coordnatrice en gestion administrative et financière - délégataire suppléante n°2	/
CMW	Centre Max Weber	Isabelle Mallon	Directrice - délégataire principale	Christine Detrez
		Abderrhazag Guerchouche	Responsable financier - Délégataire suppléant n°1	/
		Aude Chapelon	Délégataire suppléante n°2	/
		Elodie Bethoux	Délégataire suppléante n°3	/
CRAL	Centre de Recherche Astrophysique de Lyon	Jean-François Gonzalez	Directeur – délégataire principal	
		Guillaume Laibe	Délégataire suppléant	/

CRMN	Centre de Résonance Magnétique	Guido Pintacuda	Directeur - délégué principal	/
		Camille Chabillan	Responsable administrative et financière - Délégué suppléant	/
ENS Editions	ENS Editions	Isabelle Boutoux	Directrice - délégué principale	/
		Sandrine Padillat	Délégué suppléant	/
EVS	Laboratoire Environnement Ville Société	Etienne Cossart	Directeur-délégué principale	Jean-Yves Toussaint
		Yves-François Le Lay	Délégué suppléant n°1	Hervé Piegay
		Monique Noharet	Gestionnaire - délégué suppléant n°2	
HISOMA	Laboratoire Histoire et Sources des Mondes Antiques	Madalina Dana	Directrice - délégué principale	Stéphane Gioanni
		Camille Isler	Délégué suppléant n°1	Anne-Sophie Noel
		Aurore Bereziat	Délégué suppléant n°2	/
IAO	Institut d'Asie Orientale	Béatrice Jaluzot	Directrice - délégué principale	/
		Arnaud Nanta	Directeur adjoint - délégué suppléant n°1	Claude Chevalere
		Camille Fayet Montagne	Responsable administrative et financière - délégué suppléant n°2	/
ICAR	Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations	Pierluigi Basso	Directeur - délégué principal	/
		Isabel Colón de Carvajal	Directrice adjointe - délégué suppléant n°1	/
		Lucie Bujon	Secrétaire générale - délégué suppléant n°2	/

IGFL	Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon	François Leulier	Directeur - délégué principal	Florence Ruggiero
		Fabienne Rogowsky	Responsable administrative et financière - délégué suppléante n°1	/
IHRIM	Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités	Marina Mestre-Zaragoza	Directrice - délégué principale	Olivier Bara
		Delphine Antoine-Mahut	Responsable de site - délégué suppléante n°1	Marie Mestre-Zaragoza
		Stéphanie Dord-Crousle	Responsable adjointe de site - Délégué suppléante n°2	/
IXXI	Institut Rhônalpin des Systèmes Complexes	Patrice Abry	Directeur - délégué principal	Pierre Borgnat
		Jean-Philippe Mague	Directeur adjoint - délégué suppléant n° 1	Stéphane Grumbach
		Diane Barthelemy	Responsable administrative et financière - délégué suppléante n°2	/
LARHRA	Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes	Stéphane Frioux	Directrice - délégué principale	Elisa Andretta
		Guillaume Garner	Directeur adjoint - délégué suppléant n°1	Igor Moullier
		Véronique Grandjean	Secrétaire générale - délégué suppléante n° 2	/
LBMC	Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule	Didier Auboeuf	Directeur - délégué principal	/
		Isabelle Servais	Responsable administrative et financière - délégué suppléante n°1	/
		Corinne Novel-Catin	Gestionnaire – délégué suppléante n°2	Gaël Yvert
LGL	Laboratoire de Géologie de Lyon	Éric Debayle	Directeur - Délégué principal	Emanuela Mattioli

	Terre Planètes Environnement	Vincent Balter	Directeur adjoint Délégataire suppléant n°1	/
		Marie-Jeanne Barrier	Assistante ingénieure - délégataire suppléante n°2	/
LIP	Laboratoire de l'Informatique du Parallélisme	Isabelle Guerin- Lassous	Directeur - délégataire principal	Nicolas Trotignon
		Nicolas Trotignon	Directrice adjointe - délégataire suppléant n°1	Isabelle Guerin- Lassous
		Marie Bozo	Responsable administrative et financière - délégataire suppléante n°2	/
LLE	Laboratoire de l'Éducation	Emmanuelle Picard	Directrice - délégataire principale	Patricia Lambert
		Julien Barrier	Enseignant- chercheur - délégataire suppléant	
Magasin de Biologie/Coordi nation Biologie		Didier Auboeuf	Directeur	
		Isabelle Servais	Responsable administrative	
PERSEE	UMS Persée	Gabrielle Richard	Directrice - délégataire principale	/
		Éric Astier	Responsable du pôle - délégataire suppléant	/
PHYSIQUE	Laboratoire de physique	Jean-Christophe Geminard	Directeur - Délégataire principal	/
		Nadine Clervaux	Responsable administrative et financière - délégataire suppléante n°1	/
		David Carpentier	Délégataire suppléant n°2	
RDP	Laboratoire Reproduction et Développement des Plantes	Gwyneth Ingram	Directrice - délégataire principale	Teva Vernoux
		Yvon Jaillais	Directeur adjoint - délégataire suppléant n°1	Gwyneth Ingram

		Cindy Vial	Responsable administrative et financière - déléguataire suppléante n°2	/
SFR BIOSCIENCES	Biosciences -PBES	Yann Leverrier	Directeur - déléguataire principal	Samir Merabet
		Anaïs Jacquin	Responsable administrative et financière - déléguataire suppléante	/
Service Ingénierie mécanique	Atelier	Denis Le Tourneau	Responsable	Marc Moulin
TRIANGLE	Action, discours, pensée politique et économique	Anne Verjus	Directrice - déléguataire principale	Claude Gautier
		Sophie Beroud	Directrice adjointe - déléguataire suppléante n°1	Pascal Allais
		Anne-Sophie Presle	Responsable administratif et financier - déléguataire suppléante n°2	
UMPA	Unité de mathématiques pures et appliquées	Frédéric Deglise	Directeur - déléguataire principal	Alice Guionnet
		Aurélien Garivier	Directeur adjoint - déléguataire n°1	Jean-Claude Sikorav
		Virginia Goncalves	Responsable administrative et financière - déléguataire n°2	/

Article 4. Subdélégation

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Les délégations de signature prennent fin au plus tard à la fin du mandat du Président de l'ENS de Lyon ou en cas de changement de fonctions des déléguataires.

Article 5. Obligations des déléguataires

Les déléguataires s'engagent à :

- rendre compte au Président de l'ENS de Lyon sans délai, de manière exhaustive et à toute requête, de l'utilisation qu'ils ont faite de sa délégation de signature ;
- produire un spécimen de signature en deux (2) exemplaires originaux.

Article 6. Mentions obligatoires

En application de la présente décision, tout acte précité signé par délégation devra comporter obligatoirement, le prénom, nom et la qualité du signataire ainsi que la mention suivante : « Pour le Président et par délégation ».

Article 7. Exécution de la décision

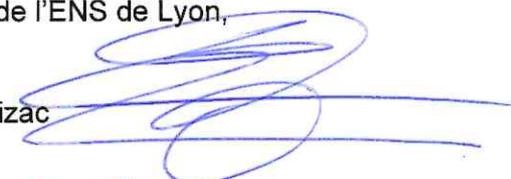
Cette décision abroge toute délégation de signature antérieure au bénéfice des mêmes délégués.

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 11 juin 2025

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel Trizac



Original :
Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon

Publication :
Diffusion sur le site internet, rubrique « Ecole Nous
connaître > Organisation > Décisions du Président 2025 »
Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon